



L'ÉGALITÉ

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON.

Prix de l'abonnement payable d'avance.

Saint-Pierre.	Un an	12 fr. 00
	Six mois	7 00
l'ultra-mere.	Un an	15 00
	Six mois	9 00

Administration, rues JACQUES-CARTIER et de SEZE.

Administrateur-Gérant-Imprimeur J.-B. GIRARDIN.

Rédacteur en chef, G. WINTREBERT.

Prix des insertions.

Fait divers	1 fr 00
Une à six lignes 3 fr. au-dessus la ligne 0fr.30	
Réclames, la ligne.	0 75

ABONNEMENT AUX ANNONCES: 15 fr. par an pour une annonce de 20 lignes à répéter dans chaque numéro.

LE REVENANT DU CLOCHER.

S'il y a un pays où pousse d'une façon merveilleuse le potin, la calomnie, la médisance, c'est certes bien le nôtre.

Qui de nous, en tirant le soir ses élégantes bottes en caoutchouc préservatrices du froid et de l'eau, peut se coucher sans la certitude que le lendemain il ne sera pas la fable de toute la ville? Personne.

Heureusement, nous sommes tous tellement habitués à ces potins, qu'après avoir écouté l'aventure, l'histoire du jour, nous n'y ajoutons pas la moindre créance pourvu que nous ayant la moindre dose d'intelligence.

On finit même, en racontant le can-can comme fait éphémère, par ne pas en croire un traître mot. On a eu son moment plus ou moins intéressant, cela suffit.

On a médit, calomnié, pour faire comme les autres avec plus ou moins de malice, on est fier de sa petite personne.

Certes, si nous avions été appelés à baptiser notre rocher, nous l'aurions appelé « Potinville ».

Êtes-vous reçu souvent dans une maison, qu'aussitôt les lettres anonymes font courir les facteurs et vous accusent d'être au mieux avec telle ou telle charmante personne avec qui vous n'en n'êtes pas encore au *flirt*.

Ces cancans là, notre journal les méprise trop pour s'en faire l'écho, et chaque fois qu'ils tombent dans notre boîte, ils sont jetés au feu sans distinguer s'ils sont suivis ou non d'une signature. Mais nous devons à notre chronique locale tous les bruits de ville qui intéressent la généralité de ses habitants.

Or, mardi dernier, on dira tout ce que l'on voudra, il s'est passé un fait étrange à l'église à l'heure de l'angélus.

Nous en tremblons rien que d'y songer et nous savons bien des fidèles qui choisiront désormais leur place à l'église!

Deux enfants de chœur étaient montés à la tribune pour sonner les cloches.

Ils y aperçurent un homme agenouillé qui leur fit peur et ils descendirent les jambes à leur cou, raconter ce qu'ils venaient de voir, au bœuf Richard.

Celui-ci, qui est très brave, monta à l'endroit indiqué et vit l'homme à qui il demanda ses noms, profession, qualité, nationalité.

Le prieur ne répondit pas et se contenta de frapper du pied.

Le bœuf, peu rassuré, alla querir l'abbé Folie qui voulut se rendre compte par lui-même de ce qui se passait, pendant que le dit bœuf montait la garde au bas de l'escalier pour empêcher le revenant de descendre.

Oui, le revenant, car c'était dit-on un revenant, et la preuve, c'est que l'abbé Folie ne vit rien, et cependant l'homme avait effrayé trois personnes dont une d'un âge raisonnable.

Cet homme n'avait pu descendre, puisqu'il n'y avait pas d'autre issue que l'escalier.

Le bruit court que ce n'était autre, d'après l'abbé lui-même, qu'une âme du purgatoire qui venait expier ses fautes sur la terre.

On dit que dans ses prières, cette âme se frappait la poitrine en disant: « c'est « ma faute, c'est ma faute, c'est ma très « grande faute de m'être laissé entraîner dans le péché à ton égard, par « donne moi, pardonne moi Freslon, je « t'en conjure ! »

« Tu rendais avec tes frères de grands « services à notre colonie, tu faisais du « bien aux pauvres, tu leur donnais des « secours, ta maison pleine de provisions leur était ouverte, tu ne les re-

cevais pas à la porte de ton tambour... »

« O tempora mores! mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa! »

« J'ai eu le tort de conspirer contre toi, de me laisser entraîner par des intrigues que je n'ai pas su deviner. Mais je puis te jurer que ce n'est pas moi qui ai fait laver ton confessional avec de l'eau phénique pour en chasser les présumés microbes qu'un ancien docteur voyait partout, même dans l'église. »

« Dans le purgatoire je suis tourmentée par les âmes pour qui je devais dire des messes et envers qui je n'ai pu m'acquitter parce que Dieu ne m'a pas laissé le temps, mais je veux voir mon successeur et m'entendre avec lui pour qu'il prenne la suite de ces affaires. »

On ajoute que l'âme en question appelle à chaque instant le supérieur ecclésiastique, mais ce dernier ne s'en soucie guère, qu'il ne remet pas les pieds dans l'église car il tomberait raide de mort.

Le champ de la bêtise humaine est vaste, bien vaste et on en racontera bien d'autres si on ne coupe de suite les ailes à ce canard religieux.

Il importe de ne pas frapper plus longtemps l'imagination des enfants et des faibles et il est du devoir du supérieur ecclésiastique de se montrer en cette occasion.

Il doit, par des déclarations persuasives faire savoir ne chaire à ses fidèles que les morts ne reviennent pas sur la terre et que les faits dont l'explication se fait attendre n'en sont pas pour cela des miracles.

On le dit un peu fin de siècle en fait de croyances religieuses il sait en prendre et en laisser, il n'a pas tort à ce sujet.

La chose lui sera donc facile.

Il ne faut pas que des personnes plus ou moins amies du supérieur ecclésias-

tique s'amusent à casser du sucre sur son dos à l'aide d'histoires aussi saugrenances qu'abrutissantes.

Si contrairement à notre pensée il y a dans l'église un fou, un magnétiseur, un hypnotisé quelconque il faut l'en chasser avec un gourdin, c'est la besogne du Suisse.

Si, ce que nous ne pensons pas, ces messieurs prêtres avaient une attitude autre que celle qui convient en pareil cas, relativement à l'histoire de revenant, nous nous verrions à regret forcés de faire appel à la sollicitude de l'autorité pour la faire cesser. Soyons hommes avant tout et ne faisons pas acte d'imbeciles en croyant aux revenants.

Si nous étions l'ami du supérieur ecclésiastique nous lui offririons volontiers de l'aider en la circonstance et de faire avec lui une visite en règle de l'église. Nous sommes persuadé que le revenant ne se montrerait pas à nous sans le regretter.

Allons, Monsieur Tibéri, soyez donc le curé moderne et rendez service à vos paroissiens en leur parlant la voix de la raison.

Arrière les potins, les histoires, les cancans, les miracles et tout ce vieux jeu qui est si nuisible à la religion que vous nous trouverez toujours prêt à défendre avec vous par des moyens raisonnables parce que nous reconnaissions qu'elle est utile, indispensable à la société.

Lisez la quatrième page d'un journal dames et vous y verrez de nombreuses réclames pour des produits tels que les pilules orientales ou les granules dragéifiés qui assurent « la luxuriance des seins développés, reconstitués, raffermis en deux mois ».

Vous y verrez aussi de jolies gravures représentant de magnifiques gorges surmontées de charmants visages.

Cela tient à ce que parmi les attractions les plus séduisantes des dames figurent en première ligne ces deux boules qui décorent si bien leur partie supérieure.

Leur vue seule transporte les coeurs, l'esprit, l'imagination, les sens et il faut s'appeler Tartufe pour faire cacher « ce sein qu'il ne saurait voir. »

Ces agréables billes de billard, d'un calibre plus ou moins grand sont une des parties les plus fragiles du sexe bombe. Bientôt les oranges de la vierge, les globes luxuriants de la jeune femme cessent de conserver horizontalement dressées leurs pointes audacieuses. Ils courbent la tête et marquent six heures au cadran de la vie sous l'influence des émotions, fatigues, surmenages et nuits blanches.

Les propriétaires de ces jumelles en souffrent moralement autant que les admirateurs du beau, et alors elles regrettent de ne pas être moins fortes, mais

gres. Est-on jamais content de son sort? D'ailleurs il y a des maigres plus jolies que certaines grasses.

On cherche alors par tous les moyens possibles à faire remonter les pendents avec l'aide des astucieux corsets qui remettant artificiellement chaque chose à sa place, faisant une distribution artistique, permettent de donner l'illusion de la rotundité aux seins allongés en blagues à tabac, permettent un agréable décolletage.

Cependant le corset par lui-même n'est pas la perfection et s'il vous arrive de plonger le regard dans ses petites niches, vous voyez que les seins occupent trop les places réservées à l'instar d'un liquide qui se répand partout.

Un savant professeur a trouvé le moyen de supprimer le corset et de rendre à la gorge sa rigidité virginal, à l'aide d'une petite opération qui consiste à faire en dessous des prothèses pectorales allongées du sujet, une petite incision qui permette d'y adapter un minuscule robinet en or.

Ce robinet reçoit un petit tube en argent de la grosseur d'une plume de poule et par ce tube à l'aide d'une petite pompe minuscule à air comprimé on introduit de l'air dans le sein du sein.

Cet appendice se gonfle ainsi en quelques minutes et prend une rigidité plus ou moins forte suivant la quantité de coups de piston imprégnés à la pompe.

On tourne alors le robinet, on enlève le tuyau et le tour est joué.

La gorge ressemble alors en dureté à ces ballons captifs en baudruche que les grands magasins de Paris offrent à leurs jeunes clients.

Le savant professeur a dit-on depuis peu remplacé l'air atmosphérique par un gaz moins dense plus chaud et s'accommodeant mieux au corps humain.

Dernièrement une horizontale en renom qui avait subi l'opération était émerveillée des résultats obtenus lorsqu'un adorateur plus passionné que les autres la serra tellement dans ses bras qu'il creva les pneumatiques.

Ceux-ci en éclatant firent un bruit et laissèrent échapper une odeur telle que l'amoureux décontenancé se demanda encore si gaz et bruit ne venaient pas d'une autre partie moins supérieure du corps. Quant à l'horizontale elle en fut quitte pour faire assurer son robinet et lier avec de la soie d'Algier les extrémités par où le dégonflement s'était produit. Où l'invention s'arrêtera-t-elle?

Décidément il est temps que par un accord diplomatique, il se forme entre tous les pays une entente internationale, une ligne de répression contre les scélérats qui sous le nom d'anarchistes font sauter leurs semblables par simple esprit de parti, par soif de sang et de crime.

A la fin du mois dernier ils ont choisi pour champ de leur sauvagerie la ville de Barcelone.

Au superbe théâtre de Liceo qui a une grande réputation en Europe, pendant la représentation de Guillaume Tell, une formidable explosion retentit tout à coup au milieu des fauteuils d'orchestre.

Elle était due à l'éclat d'une bombe de dynamite qui a causé la mort de trente innocents, blessé cinquante autres.

Les secours furent aussitôt organisés. On porta les blessés et les morts dans la salle du foyer, transformée en ambulance.

Au milieu des débris de fauteuils gisaient neuf cadavres de femmes et six d'hommes tous plus ou moins mutilés. Tout alentour beaucoup de personnes avaient été blessées, la plupart légèrement. Parmi ces victimes se trouvait une dame enceinte de huit mois.

Quelques jours avant dans le même pays, dans le port de Santander, le feu se déclara à bord d'un navire de commerce le « Cabo-Machicaco. »

Sans retard l'équipage du transatlantique Alphonse III se précipita à son secours.

Le navire était chargé en contrebande de pétrole et dynamite cachés au fond de la cale.

Quand les sauveteurs le surent il fut trop tard.

Le pétrole et la dynamite faisant explosion lancèrent un des navires à plus de cinquante mètres et des barils de pétrole furent projetés à des distances considérables incendiant les maisons voisines des quais.

On évalue le nombre des victimes à plus de mille.

On se demande si là encore il y a eu crime.

La dynamite a fait son apparition à Marseille le 16 novembre dans la nuit. Quelques minutes avant minuit, une terrible explosion se fit entendre dans le quartier de la préfecture au moment de la sortie des théâtres.

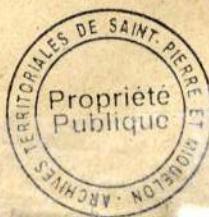
L'attentat à la dynamite avait été commis devant l'hôtel du général Mathelin, commandant du 15e corps d'armée.

Heureusement personne n'a été blessé. Quant au général il était à Paris aux examens de la commission de classement.

L'engin était contenu dans une boîte en fer blanc qui avait été placée dans la guérite creusée dans la muraille de la maison.

Le mur a sauté en éclats; rien n'est resté debout.

Toutes les vitres des maisons voisines et notamment celles du lycée de jeunes filles se trouvant en face ont sauté en éclats.





Une dépêche arrivée lundi nous annonce que l'anarchiste Vaillant a jeté des galeries dans la salle de la chambre des députés, une bombe qui, en faisant explosion a blessé 48 députés. Vaillant a eu un bras meurtri et le nez enlevé. Il a été arrêté et a avoué son crime.

Cette attentat criminel joint à tous ceux qui l'ont précédé décidera-t-il enfin nos députés à voter une loi sévère contre les anarchistes, qui, par leurs crimes compromettent la société, la vie de tous, faibles ou forts, responsables ou irresponsables.

Qui se dira anarchiste désormais, fera connaître qu'il existe en lui des intentions criminelles.

On se débat des chiens enragés; pourquoi ne pas exporter et tenir à une respectable distance tous ceux qui sont un danger permanent pour leurs semblables?

Lundi matin, les ouvriers charpentiers se sont mis en grève; ils ont refusé tout travail jusqu'à ce que les conditions de paiement de leurs salaires soient changées.

Au lieu d'être réglés à la St-Michel ils désirent l'être à la quinzaine.

C'est certainement leur droit, le travail est une marchandise comme une autre et le fournisseur est toujours libre de faire ses conditions.

Le refus de travail ou droit d'imposer des conditions appartient à tous, il découte des grands principes de la liberté individuelle.

Si parfois les grèves donnent lieu à des incidents regrettables, c'est parce que les grévistes veulent empêcher leurs compagnons de travailler à d'autres conditions que les leurs.

En ce cas il y a une grave atteinte aux principes qui précédent.

Tel n'est pas le cas chez nous et nous en félicitons les charpentiers.

Pour pouvoir défendre utilement ses droits, il convient de conserver le calme et ne jamais sortir de la légalité.

Si les charpentiers parviennent à supprimer le crédit, les prix des produits alimentaires baisseront sans doute et chacun n'aura qu'à s'en féliciter.

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que la « Compagnie commercial union » cédant sans doute aux désirs et conseils que l'Égalité a publiés dans ses colonnes, vient de faire imprimer pour son agence de St-Pierre des polices en Français.

Nous ne saurions trop féliciter MM. Frecker Steer et Cie de cette innovation et nous sommes certains qu'elle sera

aussi profitable à leur compagnie qu'aux assurés.

Nous nous réjouissons d'avoir pu par la publicité de nos colonnes être utiles à nos concitoyens.

Extrait du Figaro:

Le La Fontaine de poche.

LA CIGALE ET LA FOURMI.

L'Italie ayant été
Tout l'été,
Bien proche de la débâcle,
Se trouva sans un liard
Au mois du premier brouillard.
Elle alla crier famine
Chez la France sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelques fonds pour subsister
Et seconder la Triplice.
Elle parlait sans malice:
« Je vous rendrai par Bacco !
« Jusqu'au moindre monaco. »
La France est parfois gobeuse,
C'est là son moindre défaut.
Pourtant elle vit bientôt
Le jeu de son emprunteuse:
« Que faisiez-vous tantôt
« Avec la Prusse et l'Autriche.
« Du temps que vous étiez riche ?
— « Moi ? je bourrais mes canons,
« Je fourbissais mes tromblons,
« J'armais, ne vous en déplaise,
« De l'Orient au ponant...
— « Vous armiez ? j'en suis fort aise,
« Désarmez donc maintenant ! »

MARC LEGRAND.

Le Conseil d'administration de la Société de Secours Mutuals, invite les ouvriers et travailleurs de toutes classes à assister à l'Assemblée générale le Dimanche 17 courant à 1 heure 1/2 à la Mairie, où il sera rendu compte du nombre de malades secourus pendant l'année 1893 et la situation financière de la Société.

Les ouvriers qui désireraient faire partie de la Société, sont priés de bien vouloir se faire inscrire conformément à l'article 5 des statuts ainsi conçus:

Le candidat doit n'avoir pas moins de 16 ans, ni plus de 45; être d'une conduite régulière et domicilié à St-Pierre depuis 6 mois.

Pour les Membres du Bureau,

Le Président,
A. NORGEOT.

DÉPÉCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Halifax, le 13 décembre 1893.

La Chambre française a voté à l'unanimité une loi restreignant la liberté de la presse.

Le froid commence à se faire sentir depuis hier, le thermomètre marquait ce matin 10 degrés en dessous de zéro,

Par suite de circonstances imprévues, le service de la Société Franco-Canadienne et momentanément suspendu. « L'Adowa » ne partira donc pas de France jusqu'à nouvel ordre.

Passagers Partis lundi par le « PRO-PATRIA »

TM. Foucard; Emile Houdouze; Jacques Légasse, J.-L. Vincent; Hamon; Salter; J. Allain; R. Chuinard; Arnaud Légasse; Huet; X. Maldone; C. Boudrault; A. Leblanc; F. Boutléo; Daniell.

L'Administrateur-Gerant-imprimeur,
J. B. GIRARDIN.

ANNONCES

La MAISON E. POIRIER et A. DUPONT, l'honneur d'aviser M.M. les négociants et tourniseurs de la colonie que tout s'fournitures faites sans bons sortant leur comptoir, ne seront soldées que la présentation desdits bons

Ville de Me P. PÉPIN avocat-agréé aux îles Saint-Pierre et Miquelon

Vente SUR SAISIE IMMOBILIÈRE.

En l'audience des criées du tribunal civil de première instance des îles St-Pierre et Miquelon, le lundi hui janvier prochain à deux heures soir.

DÉSIGNATION.

Une maison terrain et dépendances ie tout sis à Saint-Pierre rue Brûlé borné au sud par Coudray, au nord par la montagne, à l'est par Coudray et à l'ouest par Ollivier.

Mise à prix trois cents francs ci. , . . . 300 fr. 00

Le dit immeuble a été saisi à la requête de Monsieur Auguste Norgeot, entrepreneur, demeurant à St-Pierre pour lequel domicile est élu en l'étude de Me P. Pepin, avocat agréé, rue Jacques-Cartier, sur la demoiselle Augustine Grovalet, propriétaire de ce restaurant à Saint-Pierre.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente est déposé au greffe du tribunal civil de la colonie.

Fait à St-Pierre, le 13 décembre 1893.

L'Avocat-agréé poursuivant.

F. PÉPIN

Etude de Me Eugène SALOMON notaire.
sise à St-Pierre, rue de Seze.

FAILLITE Y. LE RALEC.

Vente

DE CRÉANCES

L'an mil huit cent quatre vingt-treize
le mercredi 27 décembre, à 2 heures du
soir en l'étude du notaire soussigné:

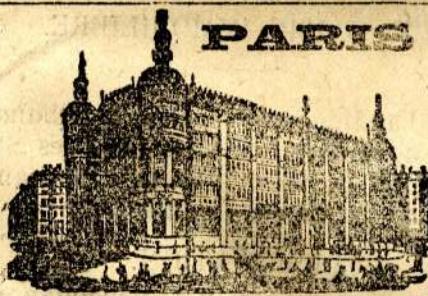
En vertu d'une ordonnance de M.
le Président du tribunal de première
Instance de la colonie en date du 9
décembre 1893, rendue sur requête pré-
sentée par M. E. Hamel syndic de la
faillite du sieur Yves Le Ralec.

Il sera procédé à l'adjudication à
l'extinction des feux au plus offrant et
dernier enchérisseur d'un lot de créan-
ces dépendant de la dite faillite s'éle-
vant ensemble à la somme de deux
mille cent vingt-huit francs cinquante
centimes, ci 2,428 fr. 50
Mise à prix vingt-cinq francs ci 25 f. 00

Le cahier des charges dressé pour
parvenir à cette vente est déposé en
l'étude du notaire soussigné où toute
personne peut en prendre connaissance
avant la vente.

Fait à St-Pierre le 12 décembre 1993

Le Notaire,
E. SALOMON.



Grande Magasins du

Printemps

NOUVEAUTÉS

Envoi gratis et franco
du catalogue général illustré, renfer-
mant toutes les modes nouvelles pour la
SAISON d'HIVER, sur demande
affranchie adressée à

MM. JULES JALUZOT & Cie
PARIS

Sont également envoyés franco, les
échantillons de tous les tissus compo-
sant nos immenses assortiments, mais
bien spécifier les genres et prix.

Tous les renseignements nécessaires
à la bonne exécution des commandes,
ainsi que les conditions d'expéditions,
sont indiqués dans le catalogue.

Au Bon Marché

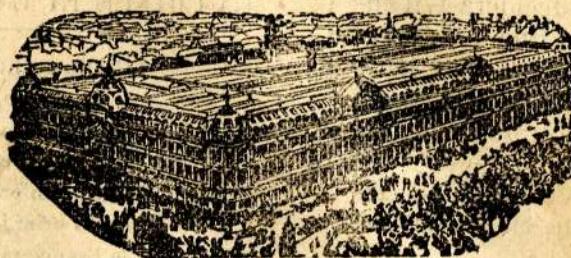
NOUVEAUTÉS

Maison Aristide BOUCICAUT

Magasins de Nouveautés réunissant dans tous leurs articles de choix
le plus complet, le plus riche et le plus élégant.

PARIS

PARIS



Le système de vendre tout à petit bénéfice
et entièrement de confiance est absolu dans les Magasins du BON MARCHÉ.

Le BON MARCHÉ expédie franco, ses Catalogues et des échantillons variés de
tous ses tissus, ainsi que des Albums de ses modèles d'Articles confectionnés.

La Maison du BON MARCHÉ possède des assortiments considérables en: Soies-
ries, Lainages unis et de fantaisie, Toiles. Costumes, Confections, Vêtements,
Capeaux et Chaussures pour Dames. Hommes et Enfants, Bonneterie, Chemises,
Trousseaux, Ameublements, Tapis, Articles de Voyage, Articles de Paris, Gants,
Dentelles, etc., et il reconnu qu'elle offre de très grands avantages, tant au point
de vue de la qualité que du bon marché réel de toutes ses marchandises.

La Maison du BON MARCHÉ fait des Expéditions dans toutes les parties du
monde et correspond dans toutes les langues.

La Maison du BON MARCHÉ (PARIS) n'a ni Succursale ni Représentant, et
prie ses clients de se mettre en garde contre les marchands qui se servent de son titre.

Les Magasins du BON MARCHÉ sont les plus grands, les mieux agencés et les
mieux organisés du monde entier; ils renferme tout ce que l'expérience a pu pro-
duire d'utile, de commode et de confortable, et sont à ce titre, une des Curiosités
de PARIS.

PROLONGATION DE LA VIE

PAR

LE FLACON

20 francs

Port en sus

Par

3 FLACONS
50 francs
Port en sus

L'Elixir Godineau

Unique remède contre l'IMPUISANCE; il guérit les maladies des reins, de la
moelle épinière, de l'Influenza, les anémiques, les épuisés, etc. IL RAJEUNIT ET
PROLONGE LA VIE; c'est essentiellement un élément de réparation; il donne
un sang nouveau d'une force inouïe, d'une richesse incomparable; ne contenant
aucune substance nuisible, il peut être pris à tous les âges sans danger aucun.

Brochure explicative est envoyée gratuitement et franco à toute personne qui en fait
la demande à l'Administration de l'Elixir Godineau, 7, rue Saint-Lazare à Paris.

L'Administrateur-gérant-imprimeur. J. B. GIRARDIN

